

• Rapport d'étude

MARS 2023



Territorialisation de MaPrimeRénov'

Bilan 2022 aides Anah à la rénovation énergétique

Depuis sa création, MaPrimeRénov' rencontre un véritable succès sur le terrain. Face à un constat de disparité territoriale dans le financement des travaux de rénovation énergétique, ce rapport vise à exploiter les dynamiques locales de la prime à l'égard du type de territoire qui mobilise l'aide, des conditions du parc privé, des caractéristiques démographiques ou sociales et des types de travaux financés.

Renvoi externe nécessaire ? [ici](#).

Bilan 2022 des aides à la rénovation énergétique 3

Introduction 4

Territoires de mobilisation de l'aide et caractéristiques du parc privé 6

Une aide qui cible principalement les territoires ruraux et intermédiaires 6

Des logements éneergivores dans le parc résidentiel 6

MaPrimeRénov' permet de cibler la portion du parc résidentiel plus éneergivore 6

Une dynamique de rénovation éneergétique à travers MaPrimeRénov' permettant de cibler la portion du parc résidentiel plus éneergivore 6

Typologie du parc de maisons individuelles par dispositifs 8

Les travaux 9

Répartition des types de travaux 9

Répartition des travaux MPR par famille 9

Part des dossiers présentant chaque type de travaux pour 9

Les 10 principaux gestes de travaux MPR 10

Répartition du chauffage initial utilisé parmi les dossiers Ma Prime Rénov' 11

Le chauffage et la décarbonation 11

Les économies d'énergies 12

Le gain éneergétiques moyen annuel calculé par logement financé pour les principaux dispositifs 12

Les gains éneergétiques cumulés par département 12

Classement des 10 des gestes permettant les plus grands gains éneergétiques 13

Des aides pour la rénovation globale 14

Nombre de rénovations globales par type d'aide 14

Les chiffres clés depuis 2020 14

Les rénovations globales en 2022 14

Bilan des rénovations globales par type de demandeur depuis 2020 14

Répartition des dossiers par statut social* 15

Financement des Rénovations Globales en 2022 15
Carte 10, répartition des dossiers de Rénovation Globale 15

Profil des ménages* 16

Répartition des dossiers par statut social des dossiers MPR et MPR Sérénité 16

Montant moyen des travaux déclarés et de subvention selon les revenus des ménages hors aides complémentaires 16

Taux de financement MPR et MPR Sérénité par statut de ressources 16

Carte 11, Part des ménages modestes et très modestes par département 17

Analyse financière 18

Part et montant moyen de co-financements 18

Carte 12, Nombre de dossiers financés par des collectivités locales dans les dossiers MPR 19

Carte 13, Prime moyenne MPR attribuée par dossier par département 19

MaPrimeRenov' en Outre-Mer 20

Nombre de dossiers engagés par territoire d'Outre-Mer 20

Taux de financement MPR par statut social 20

Répartition des dossiers par statut social 20

Répartition des principaux gestes MPR en 2022 par territoire 21

Analyse financière et cofinancement 21

Des aides adaptées aux territoires d'Outre-Mer 21

Les types de travaux financés 21

MPR Copropriétés 22

Carte 14, Répartition régionale des dossiers MPR Copropriétés 22

Profil des dossiers MPR Copros rapporté au parc de copropriétés en France 23

Typologie du parc de logements collectifs des dossiers MPR Copropriétés rapporté au nombre total de logements en France 24

Propriétaires Bailleurs 25

Vision générale du parc locatif français 25

Deux aides à la rénovation éneergétique du parc locatif 25

Dynamique territoriale Propriétaires Bailleurs 26

Bilan 2022 des aides à la rénovation énergétique

Lancée le 1er janvier 2020, MaPrimeRénov' est devenue la principale aide de l'Etat à la rénovation énergétique des logements. D'abord réservée aux ménages les plus modestes, elle est depuis 2021, et grâce à France Relance, ouverte à tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils soient occupants ou bailleurs, ainsi qu'à tous les copropriétaires.

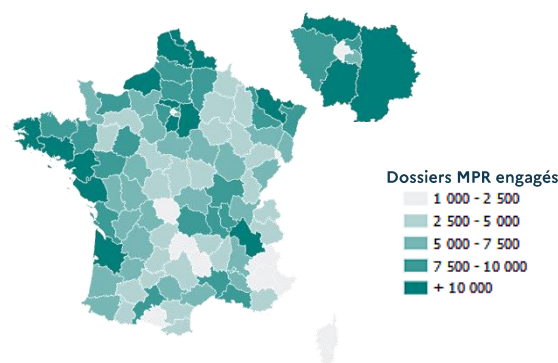
MaPrimeRénov' est une aide accessible à tous, qui s'adapte à la situation de chacun et qui favorise les rénovations ambitieuses. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus des bénéficiaires, selon quatre catégories de revenus, et de l'ambition écologique des travaux.

MaPrimeRénov' rencontre un véritable succès auprès des Français pour améliorer le confort de leur logement et réduire leur facture énergétique, tout en agissant concrètement sur le climat en permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Grâce à l'ouverture à tous les propriétaires, MaPrimeRénov' connaît une très forte dynamique. Depuis 2020, plus d'1,42 millions de projets ont été financés.

669 890

Logements ont pu être rénovés énergétiquement grâce aux aides de l'Anah en 2022, pour un montant total de **3,1 Md €** de primes financées.



— Carte 1, Nombre de dossiers engagés Ma Prime Rénov, Ma Prime Rénov' Sérénité et Ma Prime Rénov' Copropriété par département

— Méthodologie d'analyse

Face à un constat de disparité territoriale dans la mobilisation de l'aide, il a été conduit un travail d'analyse et de mise en perspective de l'hétérogénéité du résultat territorial de MaPrimeRénov'. Dans ce sens, ce rapport vise à illustrer les dynamiques locales au regard du type de territoire qui mobilise l'aide, des conditions du parc privé, des caractéristiques démographiques ou sociales des types de travaux financés. Il vise également à apporter un premier diagnostic des travaux et ménages financés.

Introduction

Depuis 2020, l'Anah a permis de rénover plus de 1,5 millions de logements, notamment grâce au lancement de Ma Prime Rénov'. Cette aide plus simple, plus juste et plus efficace que le CITE (Crédit d'impôt pour la transition énergétique) répond à quatre objectifs :

- Massifier la rénovation énergétique en augmentant tant le nombre de ménages touchés que l'impact en réduction des gaz à effet de serre
- Viser un parc basse consommation en 2050 grâce aux rénovations performantes telles que définies dans la loi Climat et résilience
- Lutter contre la précarité énergétique en éradiquant les passoires thermiques
- Sortir des énergies fossiles par la décarbonation des systèmes de chauffage, par un passage à l'électrique et à la biomasse

Une aide plus juste

Sur la période 2016-2019, les ménages les plus modestes étaient sous-représentés parmi les bénéficiaires des aides à la rénovation énergétique. En effet, le CITE profitait davantage aux ménages aisés, seuls 10% du montant des aides étaient versés aux ménages modestes et très modestes.

Ma Prime Rénov' se veut être une aide plus juste. En 2022, **70%** des bénéficiaires des aides Ma Prime Rénov' et Ma Prime Rénov' Sérénité cumulés sont des ménages aux revenus **modestes et très modestes**. Au total, les ménages modestes et très modestes ont bénéficié de plus de **2,52 milliards d'euros d'aides en 2022.****

* ONRE. La rénovation énergétique des logements. Bilan des travaux et des aides entre 2016 et 2019

** Ma Prime Rénov' et Ma Prime Rénov' Sérénité cumulés

Une aide plus simple

82% des bénéficiaires de Ma Prime Rénov' se déclarent satisfaits du dispositif.

95% se déclarent satisfaits du confort de leur logement après travaux.

76% des bénéficiaires se déclarent satisfaits du respect des délais annoncés pour le traitement de leur dossier.

* Sondage Ipsos L'opinion des usagers sur MaPrimeRénov' réalisé du 6 au 02 janvier 2023 auprès de 6 785 personnes bénéficiaires de MaPrimeRénov'

Une aide plus efficace

En 2019, le CITE permettait en moyenne une économie d'énergie de 3,9 MWh/an par logement rénové. * En 2022, Ma Prime Rénov' a permis une réduction de la consommation d'énergie par logement de 6,89 MWh par an. Ce chiffre monte même à 19,5 MWh par an pour les dossiers MPR Sérénité.

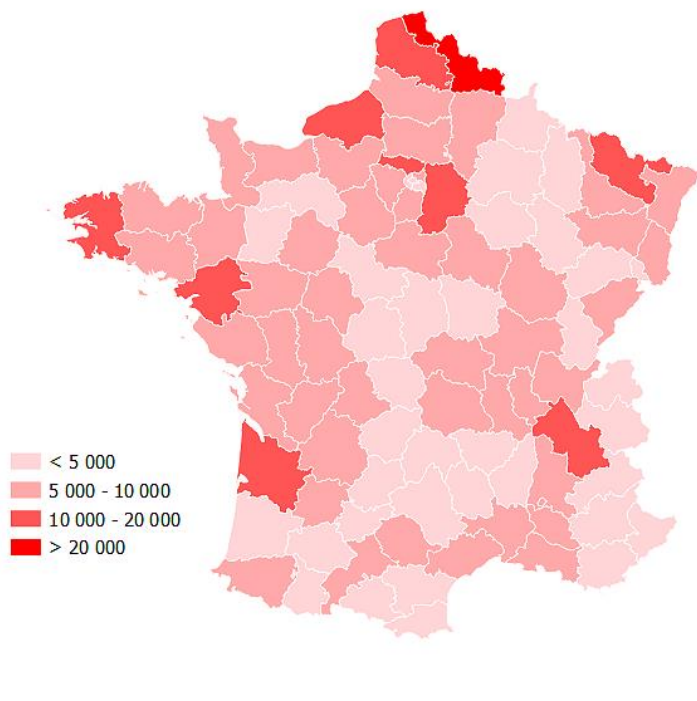
Avec Ma Prime Rénov', le gain énergétique moyen par logement aidé a donc augmenté de 77%.

Par ailleurs, 96% des systèmes de chauffage installés avec Ma Prime Rénov' en 2022 sont décarbonés (contre 91% en 2021).

Le plan de résilience a conduit, depuis le 15 avril 2022 et en réponse à la guerre en Ukraine, à introduire un bonus de 1000€ sur 5 forfaits de chauffage décarbonés :

- 37,3% des dossiers MaPrimeRénov' déposés depuis le 15 avril ont bénéficié du plan de résilience
- 91% étaient initialement chauffés au fioul ou au gaz

— Carte 2 Nombre de logements subventionnés par Ma Prime Rénov' par département

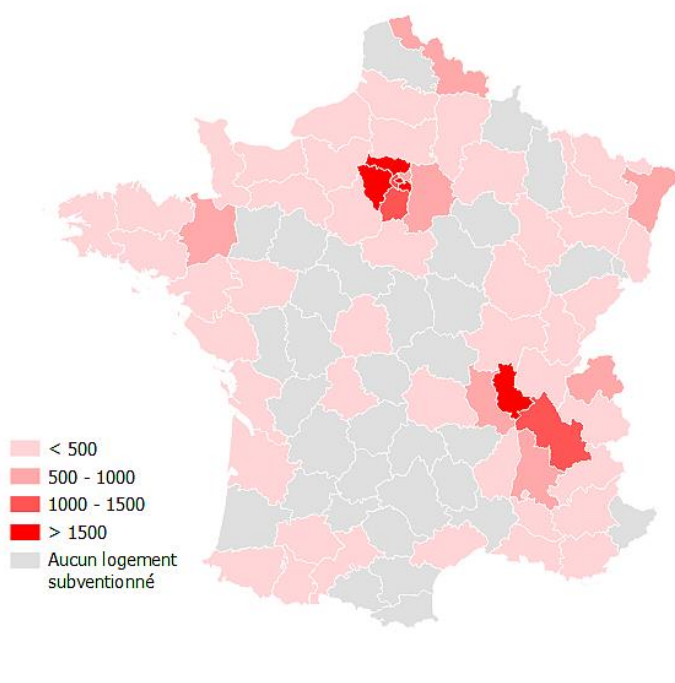


Ma Prime Rénov', une aide mobilisée en milieu rural et périurbain

32% des dossiers financés dans le cadre de Ma Prime Rénov' se trouvent en **milieu rural** (habitat rural dispersé ou très dispersé).

41% des dossiers MPR se trouvent en zone **intermédiaire** (petites villes, ceintures urbaines ou bourgs ruraux).

— Carte 3 , Nombre de logements subventionnés par Ma Prime Rénov' Copropriété par département



Ma Prime Rénov' Copropriété, une aide mobilisée en milieu très urbain

92% des copropriétés financées dans le cadre de Ma Prime Rénov' Copropriété se trouvent en **milieu urbain** (grands centres urbains ou centres urbains intermédiaires).

34% des copropriétés subventionnées sont situées en Île-de-France, région la plus urbaine de France où 97% de la population vit dans une unité urbaine.*

29% des copropriétés subventionnées sont situées en région Auvergne-Rhône-Alpes, quatrième région la plus urbaine de France avec 78% d'urbains.*

* Source : INSEE.2021.

Territoires de mobilisation de l'aide et caractéristiques du parc privé

	PART DE DOSSIERS MAPRIMERÉNOV'	PART DE LA POPULATION	RÉPARTITION DE MAISONS INDIVIDUELLES CONSTRUITES AVANT 1975
Urbain	16%	38%	1%
Intermédiaire	29%	29%	13%
Rural	55%	33%	86%

Une aide qui cible principalement les territoires ruraux et intermédiaires

Cette mobilisation de l'aide est d'autant plus liée aux conditions du parc privé et au statut d'occupation des ménages dans le territoire, étant donné que l'aide concerne principalement les maisons individuelles (99%) et les propriétaires occupants (97%). L'aide touche en proportion moins les territoires urbains, où on retrouve davantage de copropriétés et des logements construits plus récemment.

Des logements économes dans le parc résidentiel

Concernant l'état du parc de logements par classe de consommation énergétique, il est estimé que sur les 30 millions de résidences principales au 1^{er} janvier 2022, environ **5,2 millions de logements (17% du parc de résidences principales) seraient des passoires thermiques¹** (étiquettes F ou G du DPE).

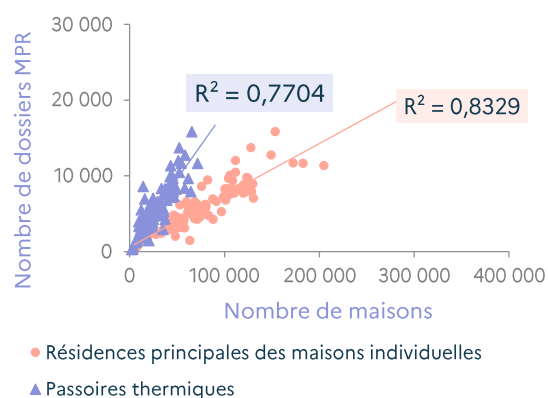
¹ ONRE, 2022. Le parc de logements par classe de performance énergétique au 1^{er} janvier 2022

MaPrimeRénov' permet de cibler la portion du parc résidentiel plus économe

L'analyse des répartitions départementales des maisons anciennes (carte 5) et des passoires thermiques (carte 4) indiquent une forte corrélation du nombre de dossiers financés par MPR avec le parc de logements nécessitant un besoin de rénovation (graphique 1).

Ce graphique montre par ailleurs que les résultats de MPR sont le plus directement liés au nombre de maisons construites avant 1975.

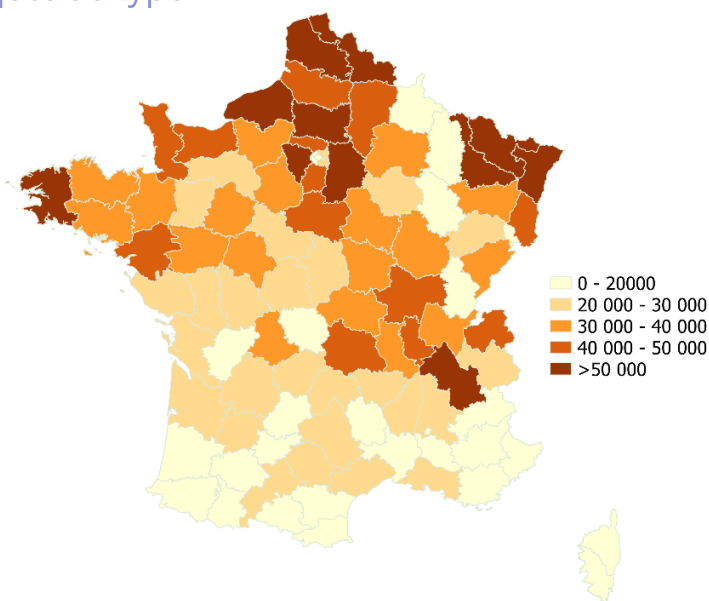
Graphique 1 : Corrélation entre les dossiers engagés MPR et le parc des résidences principales des maisons individuelles, par département*



— Carte 4, Nombre de passoires thermiques de type maison individuelle

2,8 millions de maisons individuelles sont des passoires thermiques

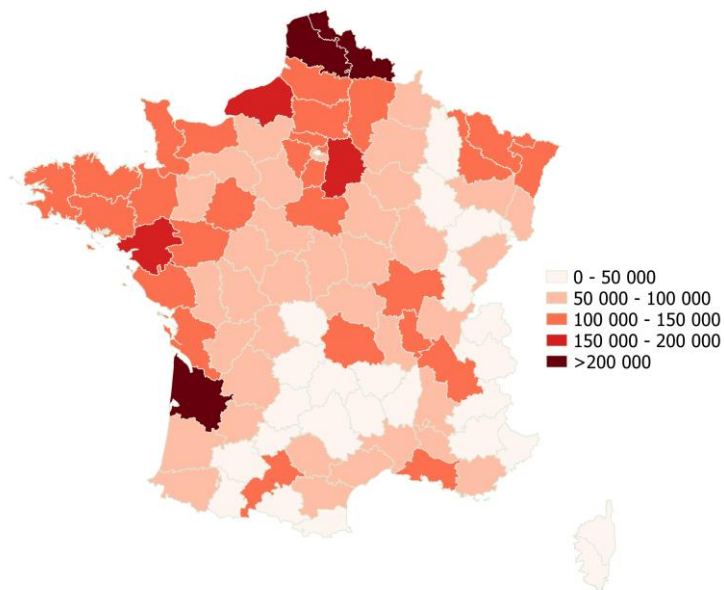
Une présence plus importante des passoires thermiques dans la moitié Nord de la France et dans la région du bassin lyonnais



— Carte 5, Nombre de maisons d'avant

3,6 millions de maisons individuelles énergivores

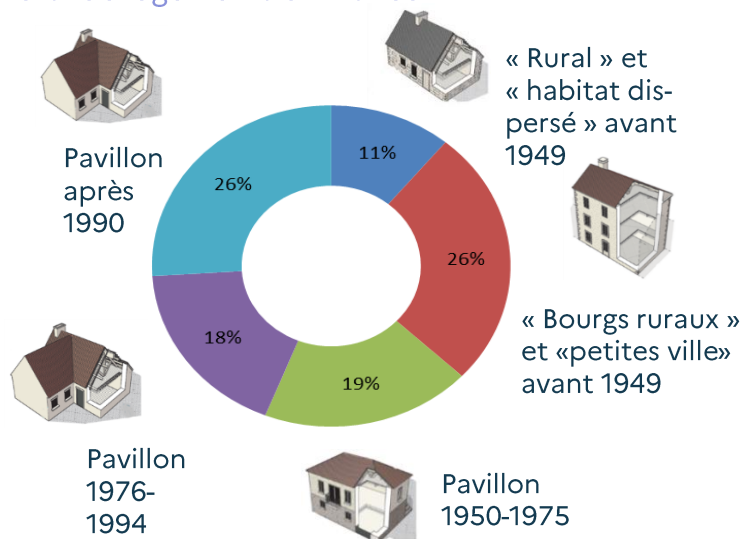
Un nombre plus grand des maisons situées dans la moitié Nord de la France et sur la façade atlantique



* Source : SDES, 2022. Le parc de logements par class de performance énergétique au 1er janvier 2022

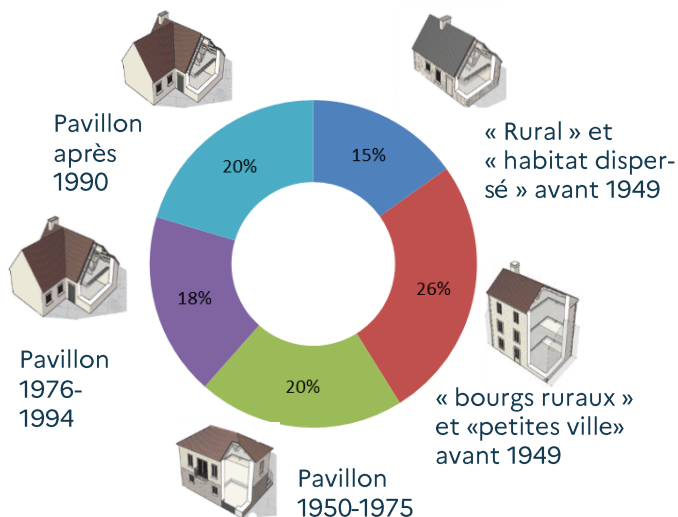
— Typologie du parc de maisons individuelles par dispositifs

Part de chaque typologie dans le nombre total de logements en France

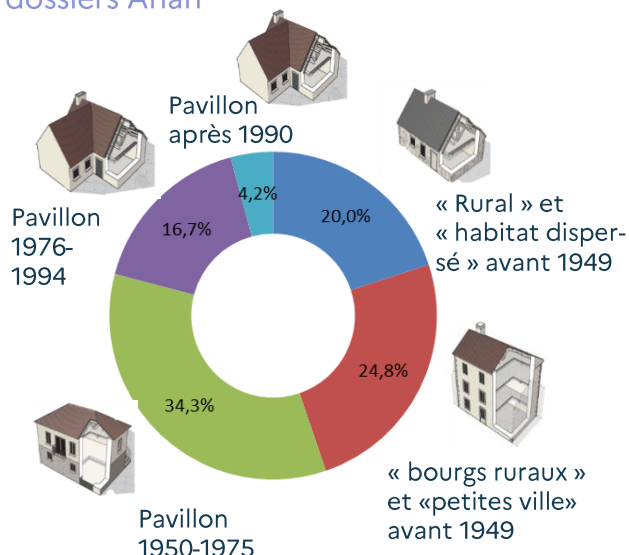


Sur MPR-S (**MaPrimeRénov' Sérénité**), on constate une **surreprésentation des logements construits avant 1949 et des logements construits entre 1950 et 1975**. Au contraire, il y a très peu de logements construits après 1990 qui sont financés, ce qui peut s'expliquer par des **besoins en isolation moindres** sur ce type de logement.

MPR - Période 2020-2022
Part de chaque typologie dans le nombre total de dossiers Anah



MPR-S - Période 2020-2022
Part de chaque typologie dans le nombre total de dossiers Anah



Sur MPR (**MaPrimeRénov'**), il existe une **corrélation plus forte avec le parc bâti**. En particulier, la **présence importante de logements après 90** peut s'expliquer par les changements de systèmes de chauffage sur ces logements plus récents, contribuant à la décarbonation du parc.

Les travaux

— Répartition des types de travaux

MaPrimeRénov' permet aux ménages de réaliser des travaux de rénovation énergétique en finançant soit des travaux de rénovation globale, soit des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique. Un forfait d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) est également disponible pour accompagner et conseiller les ménages.

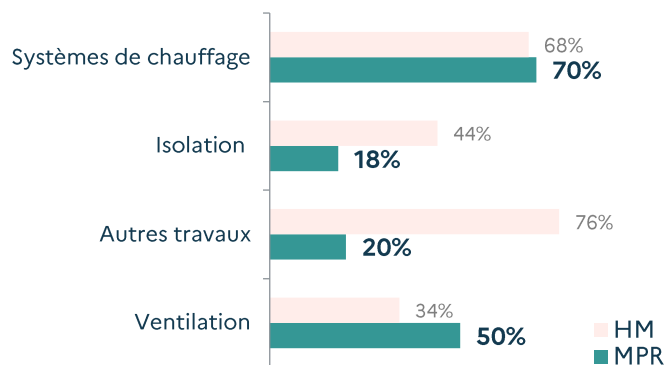
67% des travaux concernent les changements de systèmes de chauffage ou chauffe-eau sanitaire **20%** des travaux d'isolation.

Une moyenne de **1,3 geste** par dossier. **25%** des dossiers sont des dossiers multigeste contre 19% en 2021 et 11% en 2020.

Des financements ciblant principalement les changements de chauffage.

En parallèle, la représentation des travaux financés dans le cadre du programme **Ma Prime Rénov' Sérénité** montre également une prédominance des travaux de chauffage (**dans 68% des dossiers**) et une répartition plus équilibrée liée à un nombre de travaux plus élevé pour chaque dossier (**3,5 gestes** de travaux en moyenne).

— Part des dossiers présentant chaque type de travaux pour MaPrimeRenov'* et Habiter Mieux Sérénité**

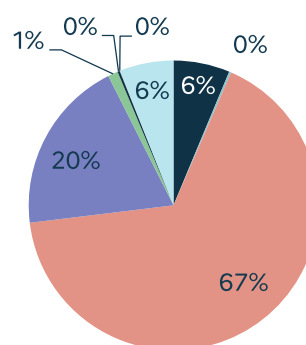


Note de lecture : 68% des logements financés dans le cadre du programme MPR Sérénité présentaient, en 2021, une intervention sur le système de chauffage

25% des dossiers sont multi travaux

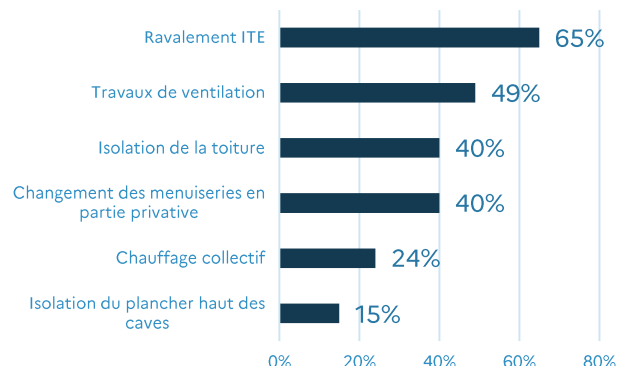
1,35 geste par dossier en moyenne

Répartition des travaux MPR par famille



- Audit énergétique
- Bonus de performance énergétique
- Chauffage et chauffe-eau
- Isolation
- Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Rénovation Globale
- Sans geste / Famille inconnue
- Ventilation

Ma Prime Rénov' Copropriété : Part de dossiers réalisant chaque typologie de travaux

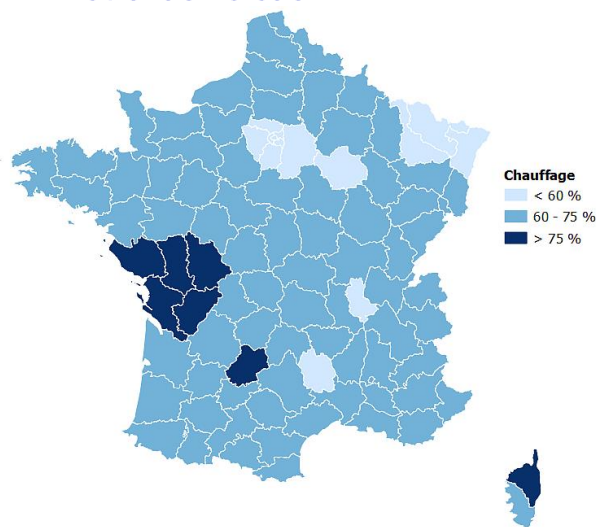


Note de lecture : 65% des copropriétés réalisent un ravalement ITE et 40% des copropriétés réalisent une isolation de la toiture

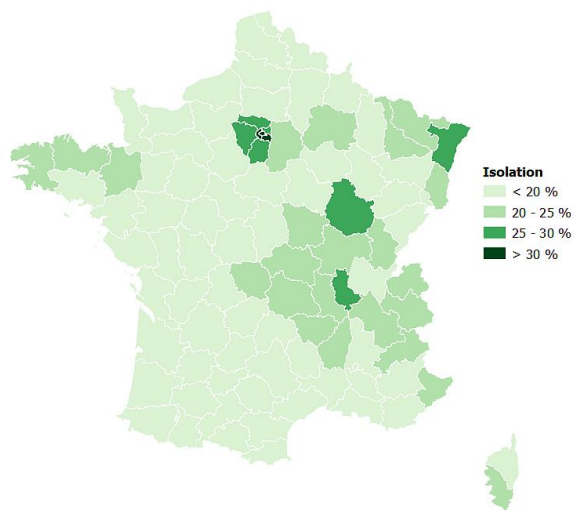
*Analyse des dossiers MPR PO hors rénovation globale, AMO et bonus en 2022

** Données de l'année 2021

— Carte 6, Part travaux type chauffage et chauffe-eau



— Carte 7, Part travaux type isolation



Des travaux de chauffage davantage représentés dans le Nord de la Nouvelle Aquitaine ainsi qu'en Vendée et dans le Lot.

On a également une **représentation plus forte des travaux d'isolation en Ile-de-France, dans le Rhône, en Alsace, en Bourgogne et en région Auvergne-Rhône-Alpes.**

— Les 10 principaux gestes de travaux MPR à l'engagement

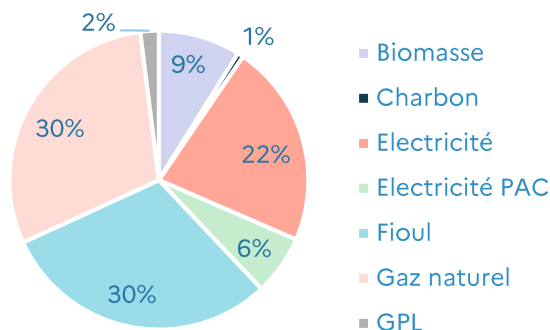
Type	Nombre de dossiers (Y.c. double compte)	Montant cumulé des travaux
Pompe à chaleur air / eau	149 877	21 25 475 605 €
Poêle à granulés	141 929	756 749 358 €
Isolation des murs par l'extérieur	59 179	1 088 377 501 €
Chauffe-eau solaire individuel	58 943	295 562 047 €
Poêle à bûches	50 220	271 826 853 €
Chauffe-eau thermodynamique	49 636	145 758 913 €
Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres	45 427	1 607 505 274 €
Audit énergétique	41 727	25 414 219,6 €
Ventilation double flux	39 703	203 668 875 €
Chaudière à granulés	36 891	692 869 808 €

— Le chauffage et la décarbonation

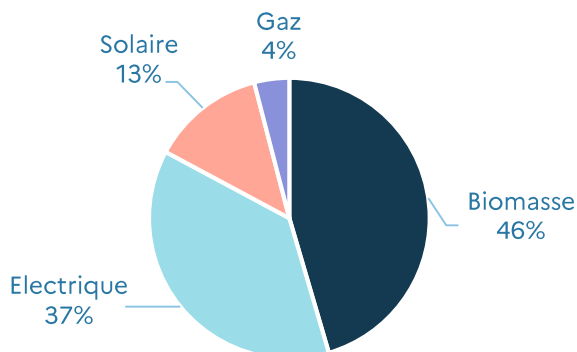
Le **plan de résilience** a conduit, depuis le 15 avril 2022 et en réponse à la guerre en Ukraine, à introduire un bonus de 1000€ sur 5 forfaits de chauffage décarbonés :

- 37,3% des dossiers MaPrimeRénov' déposés depuis le 15 avril ont bénéficié du plan de résilience
- 91% initialement chauffés au fioul ou au gaz sur le périmètre des gestes bonifiés dans le cadre du plan de relance (pour 59% dans l'ensemble des dossiers MPR)

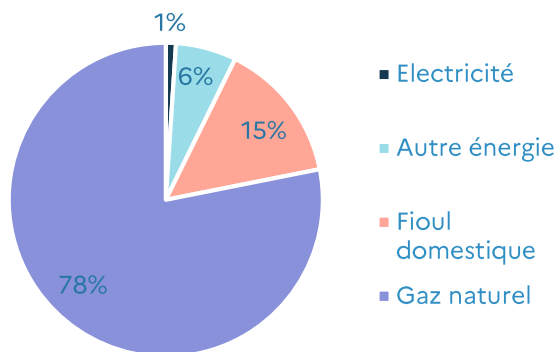
Répartition du chauffage initial utilisé parmi les dossiers Ma Prime Rénov'



96% des systèmes de chauffage installés avec Ma Prime Renov' en 2022 sont décarbonés (contre 91% en 2021), répartis en :



Répartition du chauffage initial utilisé parmi les copropriétés en chauffage collectif Ma Prime Rénov' Copropriétés

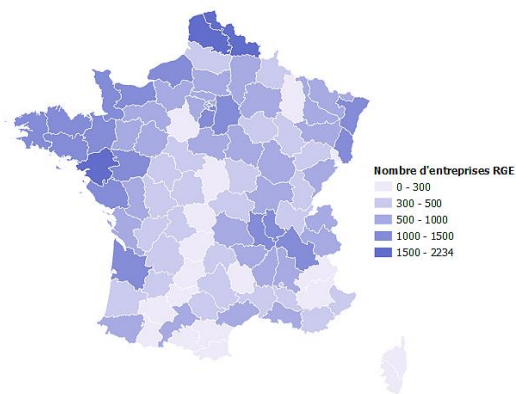


Carte 8, Les entreprises RGE du territoire

63 198 entreprises RGE en France*

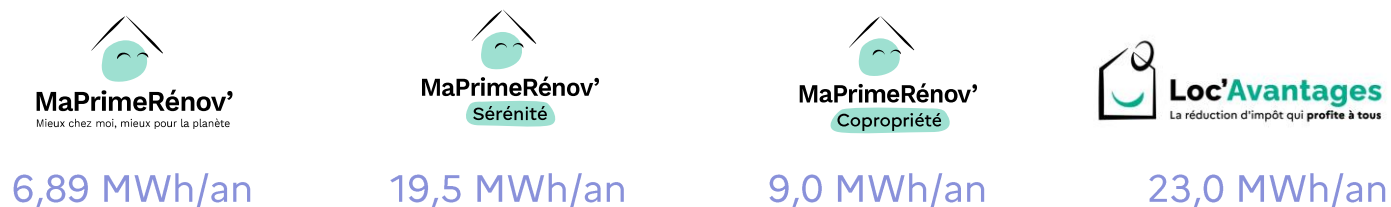
Une corrélation significative des dossiers MPR financés avec le nombre d'entreprises RGE par département

*Portail open data de l'Ademe, au 17/01/2023



Les économies d'énergies

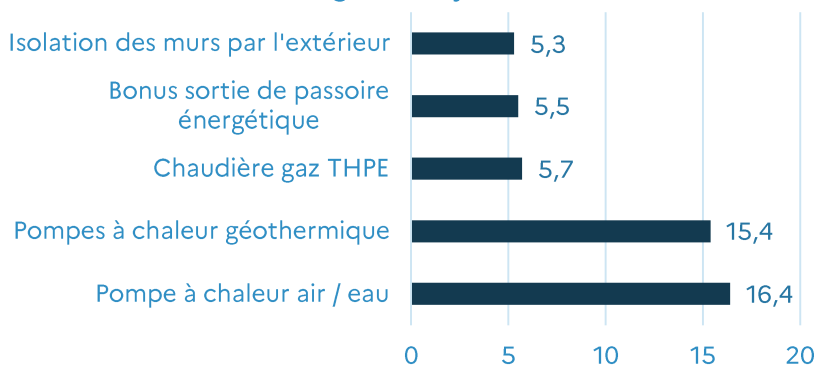
— Gain énergétique moyen annuel calculé par logement financé pour les principaux dispositifs



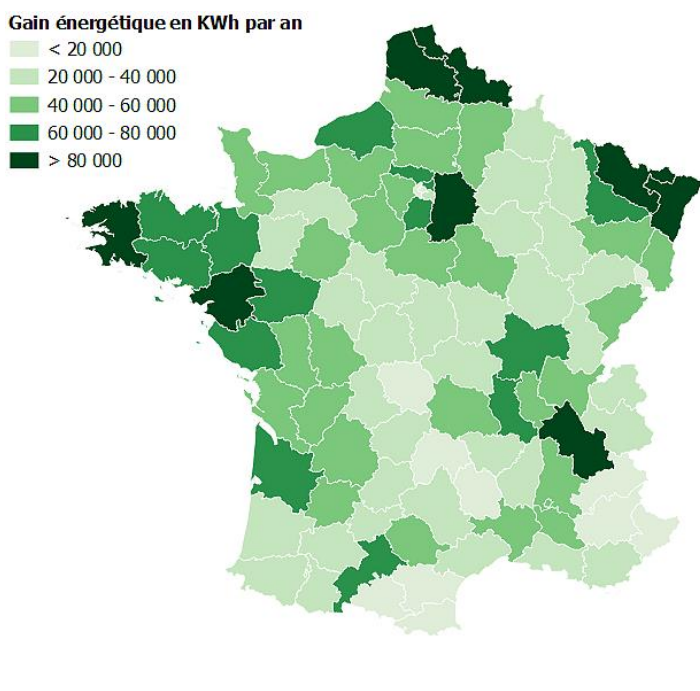
Les aides à la rénovation énergétique ont permis une économie de la consommation d'énergie de 12TWh/an pour les logements financés depuis 2020.

*Cumul MaPrimeRénov', MPR Sérénité, MPR Copropriétés et Loc'Avantages

Top 5 des gestes permettant les meilleurs gains moyens



— Carte 9, gain énergétique de l'aide Ma Prime Rénov' par département en 2022 (en KWh/an)



Les départements avec les gains énergétiques les plus élevés sont ceux qui présentent le plus grand nombre de dossiers : Le Nord, le Pas-de-Calais, la Moselle, l'Isère, la Gironde, la Loire-Atlantique, le Finistère, la Seine-Maritime, le Val d'Oise et la Seine et Marne.

Classement des 10 des gestes permettant les plus grands gains énergétiques cumulés (Appartements et maisons confondus) en France en 2022

	Nombre de gestes	Gain total en MWh/an	Gain moyen par geste (MWh/an)
Pompe à chaleur air / eau	156 223	2 556 766	16,4
Isolation des murs par l'extérieur	61 716	327 938	5,3
Ventilation double flux	43 521	144 782	3,3
Chaudière gaz THPE	23 955	135 891	5,7
Isolation des murs par l'intérieur	16 787	78 577	4,7
Pompes à chaleur géothermique	2 255	34 681	15,4
Chauffage solaire combiné	7 281	25 756	3,5
Chaudière à bûches	2 944	7 966	2,7
Bonus sortie de passoire énergétique	1 054	5 770	5,5
Bonus Bâtiment Basse Consommation	615	3 235	5,3

Classement des 10 des gestes permettant les plus grands gains énergétiques moyens (Appartements et maisons confondus) en France en 2022

	Nombre de gestes	Gain total en MWh/an	Gain moyen par geste (MWh/an)
Pompe à chaleur air / eau	156 223	2 556 766	16,4
Pompes à chaleur géothermique	2 255	34 681	15,4
Chaudière gaz THPE	23 955	135 891	5,7
Bonus sortie de passoire énergétique	1 054	5 770	5,5
Isolation des murs par l'extérieur	61 716	327 938	5,3
Bonus Bâtiment Basse Consommation	615	3 235	5,3
Isolation des murs par l'intérieur	16 787	78 577	4,7
Chauffage solaire combiné	7 281	25 756	3,5
Ventilation double flux	43 521	144 782	3,3
Chaudière à bûches	2 944	7 966	2,7

Des aides pour la rénovation globale

Depuis 2021, pour encourager les travaux ambitieux qui permettent un gain énergétique de plus de 55%, MaPrimeRénov' permet de financer des rénovations globales pour les **ménages intermédiaires et supérieurs**.

Pour les ménages **modestes et très modestes**, Ma Prime Rénov' Sérénité remplace l'aide Habiter Mieux Sérénité depuis le 1^{er} janvier 2022. Cette aide garantit un accompagnement complet dans une démarche de rénovation globale, sous condition de 35% de gain énergétique après travaux.

— Les chiffres clés depuis 2020

Depuis 2020, l'Anah se donne pour objectif d'accompagner les ménages vers des **rénovations ambitieuses**. C'est l'une des missions de France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat lancé en janvier 2022.

Plus de **176 000** logements ont bénéficié d'une aide à la rénovation globale depuis 2020, pour un montant de plus de **2 milliards d'euros**.

— Les rénovations globales en 2022



65 939

RÉNOVATIONS GLOBALES
DE JANVIER À DÉCEMBRE 2022

800 M€

DE PRIMES FINANCIÉES

1,7 Md€

DE TRAVAUX GÉNÉRÉS

35 695
PROPRIÉTAIRES
OCCUPANTS

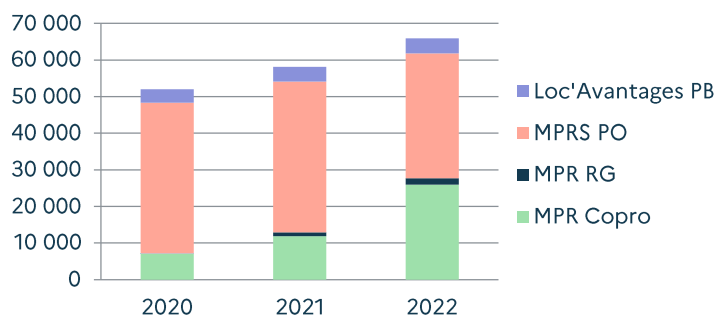
4 306
PROPRIÉTAIRES
BAILLEURS

25 938
LOGEMENTS
EN COPROPRIÉTÉS

L'aide Ma Prime Rénov' Sérénité

- Une aide destinée aux travaux globaux de rénovation énergétique qui finance un ensemble de travaux permettant une réduction d'au moins 35% de la consommation énergétique
- Est réservée aux logements d'au moins 15 ans qui seront occupés encore 3 ans
- Depuis le 1^{er} janvier 2023, le ménage doit obligatoirement être accompagné par un Accompagnateur Rénov'

Nombre de rénovations globales par type d'aide



PB : Propriétaire bailleur

PO : Propriétaire occupant

MPR Copro : Ma PrimeRénov' Copropriétés

MPRS : MaPrimeRénov' Sérénité

MPR RG : MaPrimeRénov' Rénovation globale

Bilan des rénovations globales par type de demandeur depuis 2020

	Logements	Subvention
PO	119 156	1 504 246 323 €
PB	11 934	256 392 848 €
Copropriétés	44 946	321 391 160 €
Total	176 036	2 082 030 331 €

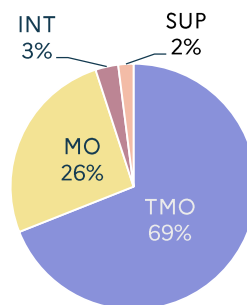
— Financement des **Rénovations Globales en 2022**

Le découplage des CEE

Depuis le 1^{er} juillet 2022, Ma Prime Sérénité est cumulable avec les Certificats d'économie (CEE). Ce changement devait permettre aux ménages modestes et très modestes de bénéficier d'une meilleure prise en charge de leurs travaux d'amélioration globale de la performance du logement.

En 2022, le montant moyen des CEE déclarés est de 3200 €.

Répartition des dossiers par statut social*

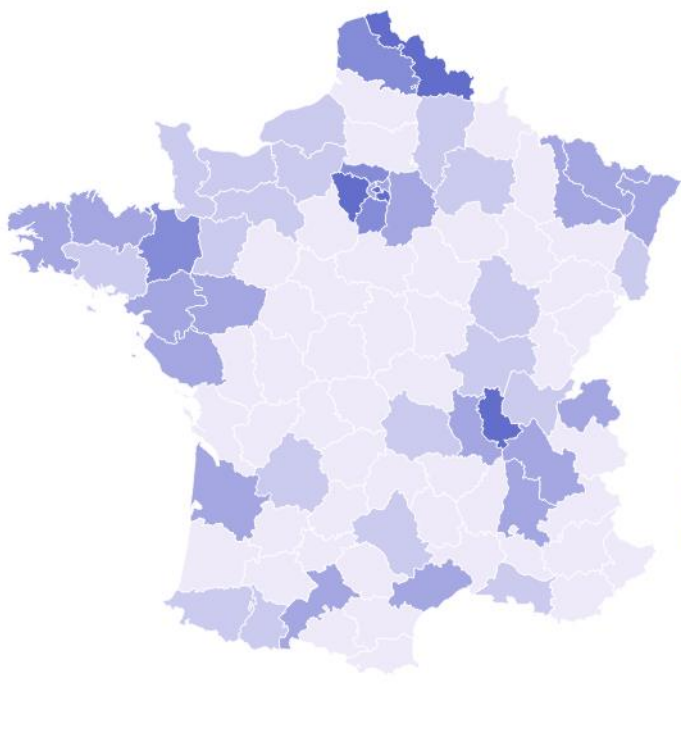


*Hors MPR Copropriétés et Loc'Avantages PB

95% des dossiers de rénovation globale concernant les ménages modestes ou très modestes

Répartition territoriale des dossiers de rénovation globale

— Carte 10, répartition des dossiers de Rénovation Globale*



Près de **66 000** logements ont bénéficié d'une aide à la rénovation globale en 2022, pour un montant de plus de **1,7 milliards d'euros** de travaux générés.

21% des rénovations globales sont réalisées en Ile-de-France et 16% en région Auvergne Rhône-Alpes. Cinq départements réalisent plus de 2000 rénovations globales en 2022 : le Nord, le Rhône, le Val-de-Marne, Paris et les Yvelines.

*Cumul :
 MaPrimeRénov' Sérénité (TMO et MO) ;
 MaPrimeRénov' forfait rénovation globale (INT et SUP) ;
 MaPrimeRénov' Copropriété ;
 Conventonnement avec travaux Propriétaires Bailleurs

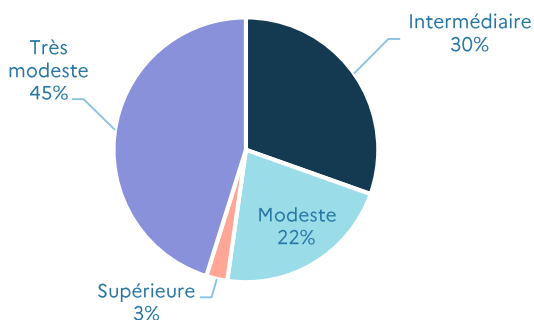
Profil des ménages*

Ma Prime Rénov' et Ma Prime Rénov' Sérénité : des aides ouvertes à tous

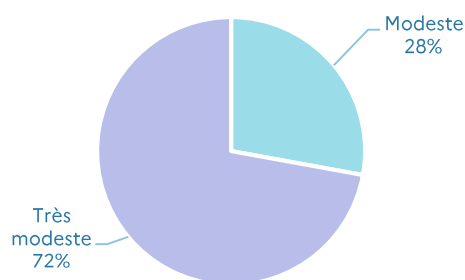
Les aides sont attribuées de façon différenciée en fonction des ressources des ménages avec un financement plus élevé aux ménages aux revenus les plus modestes.

67% des dossiers Ma Prime Rénov' engagés concernent des ménages aux revenus modestes et très modestes.

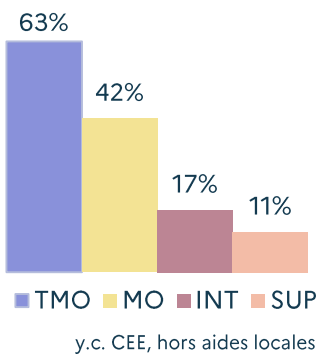
— Répartition des dossiers par statut social des dossiers MPR



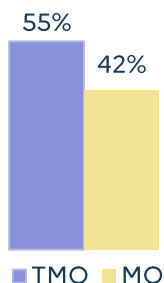
— Répartition des dossiers par statut social des dossiers MPR Sérénité



— Taux de financement MPR par statut de ressources



— Taux de financement MPR Sérénité par statut de ressources

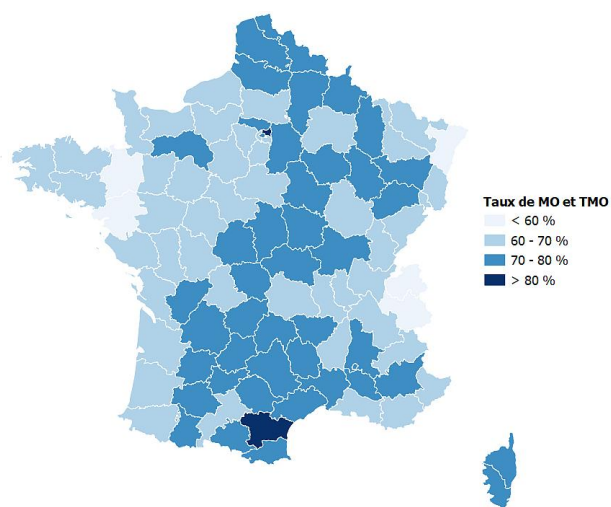


Montant moyen des travaux déclarés et de subvention selon les revenus des ménages hors aides complémentaires

	Montant moyen des travaux déclarés	Montant moyen de subvention MPR
TMO	11 226 €	5 551 €
MO	11 076 €	3 350 €
INT	17 703 €	2 084 €
SUP	20 010 €	1 186 €

*Hors MPR Copro et conventionnements bailleurs

— Carte 11, Part des ménages modestes et très modestes par département avec Ma Prime Rénov' et Ma Prime Rénov' Sérénité



Une forte corrélation du profil des demandeurs avec le niveau de ressources des propriétaires occupants du département

69% des dossiers sont des ménages modestes et très modestes, avec de fortes disparités territoriales (Ma Prime Rénov' et Ma Prime Rénov' Sérénité confondus)

Top 3 des gestes Ma Prime Rénov' réalisés par les ménages selon leurs revenus

Propriétaires occupants – 590 534 dossiers

	Très modestes	Modestes	Intermédiaires	Supérieurs
1	Poêle à granulés	Pompe à chaleur air / eau	Pompe à chaleur air/eau	Isolation des murs par l'extérieur
2	Pompe à chaleur air / eau	Poêle à granulés	Poêle à granulés	Isolation de la toiture en pente - plafond de combles
3	Chauffe-eau solaire individuel	Poêle à buches	Poêle à bûches	Isolation des murs par l'intérieur

Propriétaires bailleurs - 15 135 dossiers

	Très modestes	Modestes	Intermédiaires	Supérieurs
1	Pompe à chaleur air / eau	Pompe à chaleur air / eau	Pompe à chaleur air / eau	Isolation des murs par l'extérieur
2	Poêle à granulés	Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres	Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres	Isolation de la toiture en pente - plafond de combles
3	Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres	Poêle à granulés	Isolation des murs par l'extérieur	Isolation des murs par l'intérieur

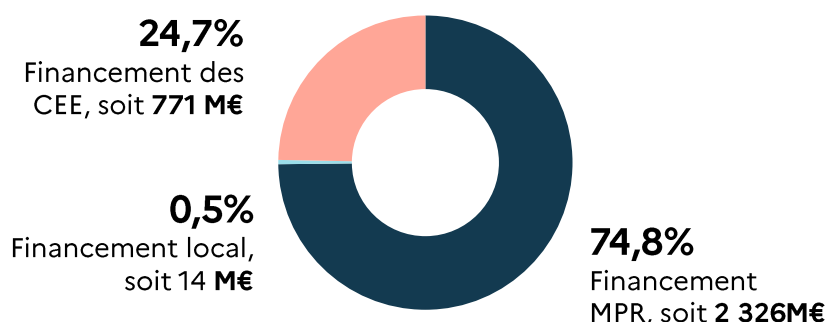
Analyse financière

MaPrimeRénov' peut aussi se cumuler avec d'autres aides financières, dont les Certificats d'économies d'énergie (CEE) et les aides des collectivités locales.

Le cumul de ces aides permet d'atteindre des niveaux d'aide allant jusqu'à 90 % du coût total des travaux pour les ménages les plus modestes.

- **2,3 Md€** de subvention MPR et **8,1 Md€** de travaux associés.
- **771 M€** de CEE déclarés (63% des dossiers déclarent des CEE).
- **14,6 M€** de subvention des collectivités (1% des dossiers bénéficient d'aides locales)

Répartition des financements*

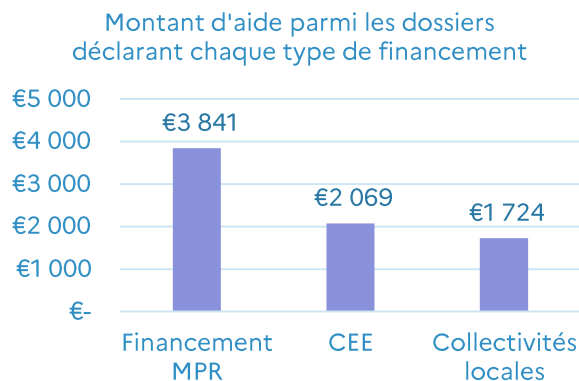
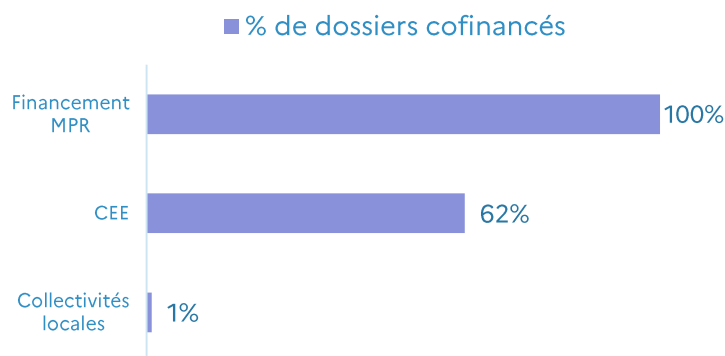


Un coût de travaux moyen de **13 414 €** et un financement moyen (y compris CEE et aides locales) de **39%** sur les coûts de travaux.

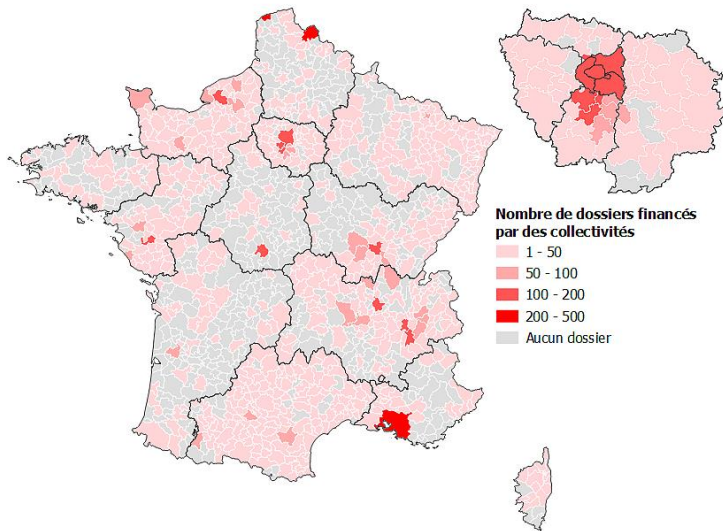
3 841 € d'aides MPR par logement en moyenne

* Périmètre MPR hors MaPrimeRénov' Sérénité et MaPrimeRénov' Copropriétés

— Part et montant moyen de co-financements



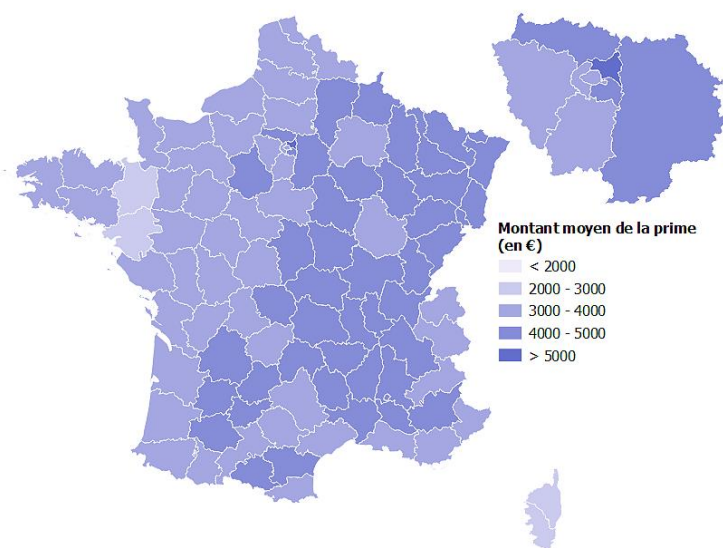
— Carte 12, Nombre de dossiers financés par des collectivités locales dans les dossiers MPR



Des co-financements de dossiers par les collectivités locales rares (1% des dossiers), et en baisse (3% des dossiers en 2021), avec des montants relativement faibles.

Quelques territoires plus moteurs dans les co-financements locaux : la métropole d'Aix-Marseille Provence, la métropole européenne de Lille, la CA Grand Calais Terres et Mers ou encore la métropole de Lyon.

— Carte 13, Prime moyenne MPR attribuée par dossier par département



Une prime par logement de 3 841 €.

Les primes par logement sont en moyenne plus élevées à l'est du territoire et sont plus faibles en Corse, en Loire-Atlantique et en Ille-et-Vilaine.

*Cumul de l'ensemble des aides : EPCI, communale, départementale ou régionale

MaPrimeRenov' en Outre-Mer

Depuis 2020, année de lancement MaPrimeRénov', 15 109 logements ont été rénovés en outre-mer, pour un montant de 33,23 millions d'aides distribuées. L'ouverture des primes aux propriétaires bailleurs et la disponibilité de nouveaux forfaits et primes adaptés aux spécificités climatiques des outre-mer sont intervenues au mois de juillet 2021.

Depuis octobre 2022, les logements de moins de deux ans situés en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion ou à Mayotte disposent d'une dérogation pour bénéficier de MaPrimeRénov'. A noter également l'apparition du financement de l'audit énergétique en 2022.

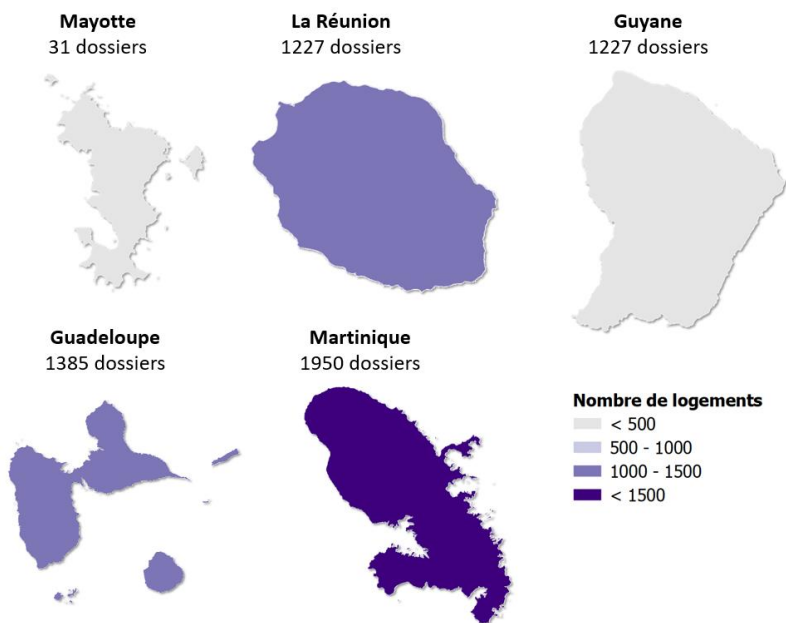
4 702 dossiers engagés en Outre-Mer

74% concernant les ménages très modestes

60% des travaux de Chauffe-eau solaire individuel

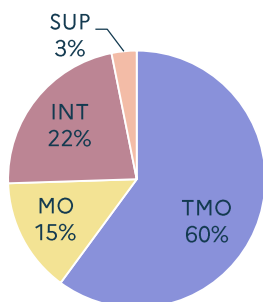
99,1% des dossiers concernent des PO

Nombre de dossiers engagés par territoire d'Outre-Mer

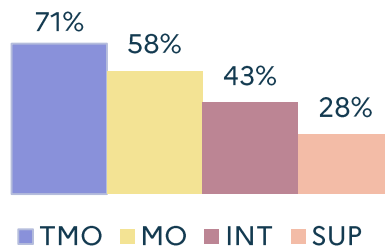


Les demandes des primes se concentrent essentiellement sur 3 territoires : **la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion.**

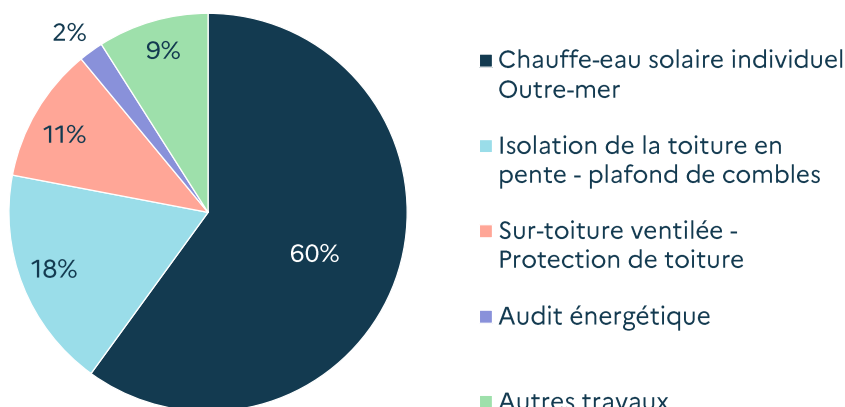
Répartition des dossiers par statut social



Taux de financement MPR par statut social



Les types de travaux financés



Des aides adaptées aux départements d'Outre-Mer

En plus des matériaux et équipements éligibles au niveau national, la **protection des parois vitrées ou opaques contre les rayonnements solaires** est éligible en Outre-mer.

Analyse financière et cofinancement

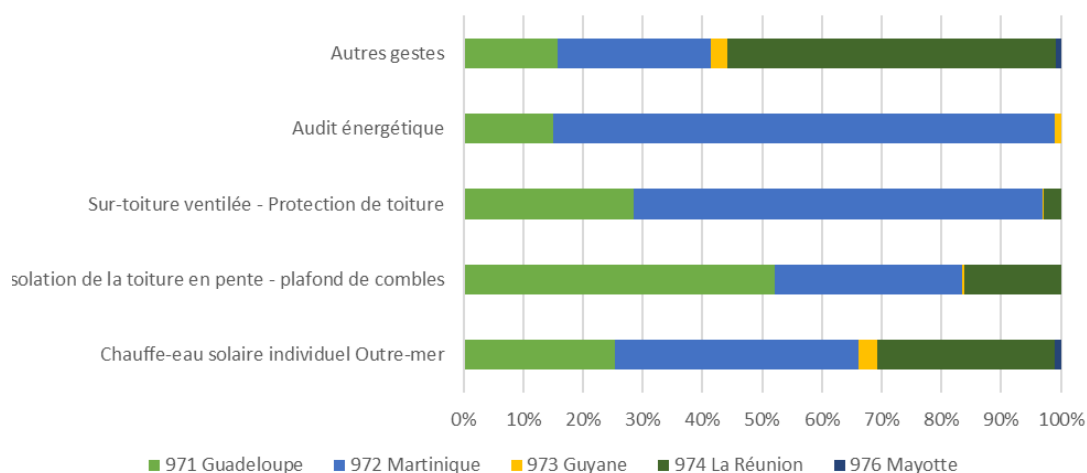
- **9,956 M€** de subvention MPR
- **21,01 M€** de travaux générés
- **2,97 M€** de CEE déclarés

Le coût des travaux

Des coûts de travaux homogènes sur les différents territoires d'Outre-Mer pour les gestes le plus financés : **un coût de travaux moyen de 4947 € (+30% par rapport à 2021)**

- Un taux moyen de financement de **60%** rapporté au coût des travaux (contre 39% au niveau national)
- **26 000€** de subvention des collectivités

Répartition des principaux gestes MPR en 2022 par territoire



MPR Copropriétés

Une aide accessible à l'ensemble des copropriétés

523

dossiers MPR Copro engagés, soit 25 938 logements rénovés

190 M€

de montants d'aides Anah

461 M€

Montant de travaux associés



48%

de gain énergétique moyen, et une réduction de la consommation d'énergie par logement de 9 MWh/an

Copropriétés énergie

247 dossiers (10 840 logements)

- Toutes les autres copropriétés, éligibles depuis 2021

Copropriétés fragiles

215 dossiers (12 392 logements)

- taux d'impayé supérieur à 8 % et/ou située dans un quartier NPNRU

Copropriétés en difficulté

61 dossiers (2 706 logements)

Situés en OPAH-CD, OPAH-RU, en Plan de sauvegarde, en ORCOD ou dans le volet redressement des opérations programmées

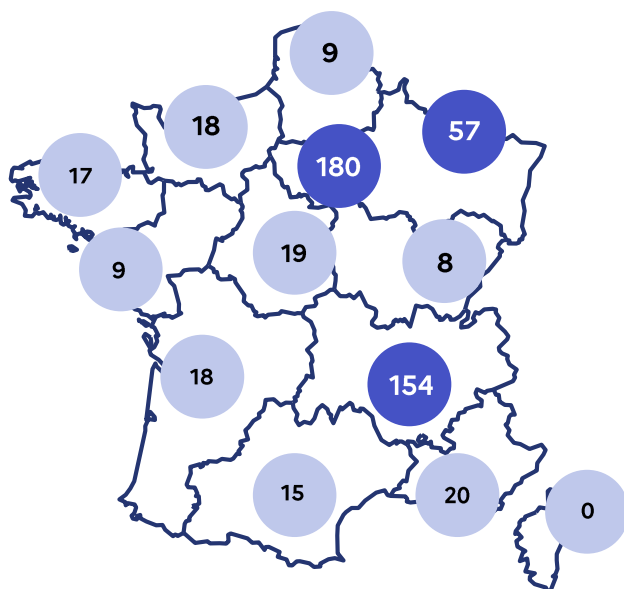
5 435 primes individuelles

Aux propriétaires aux ressources modestes ou très modestes soit **21%** des propriétaires

Un financement moyen de 41%* :

Le coût moyen de travaux par logement est de 15 373€, avec une aide moyenne de 7 328€ de l'Anah, 1 350€ des collectivités et 1 175€ des CEE.

— Carte 14, Répartition régionale des dossiers MPR Copropriétés



Une demande de subvention plus importante dans les régions ayant plus de copropriétés en France

34% des dossiers déposés en région **Ile de France**, **29%** en **Auvergne-Rhône-Alpes** et **11%** au **Grand-Est**

12% des dossiers engagés dans le secteur programmé de l'Anah (OPAH, PIG, ...)

*Financement moyen hors primes individuelles aux ménages modestes et très modestes. Un recours aux CEE possible seulement pour les copropriétés énergie.

— Profil des dossiers MPR Copros rapporté au parc de copropriétés en France

Un parc privé collectif avec 13,5 millions de logements en résidence principale, dont 1,953 millions de logements (soit 14,5% du parc de résidences principales de type collectif) estimés comme étant des passoires thermiques²

MPR Copro caractérisé par une surreprésentation du financement des moyennes et grandes copropriétés de plus de 15 lots (79%), en chauffage collectif (61%), construites après 1961 (75%)

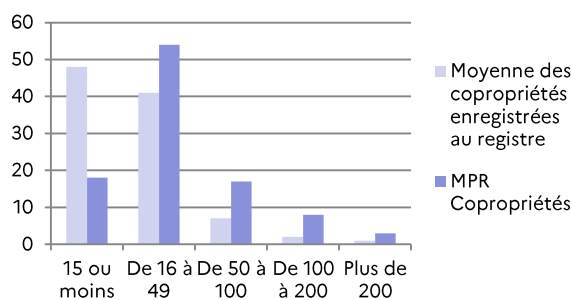


Enjeu de ciblage sur les petites copropriétés, les plus anciennes, et celles avec chauffage individuel : un profil qui caractérise la majorité du parc collectif

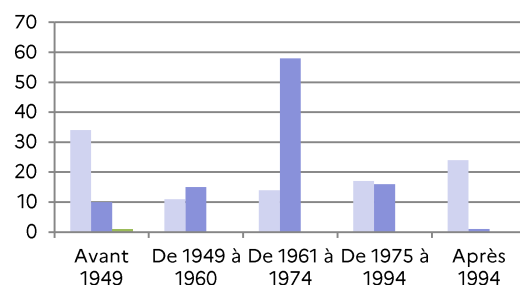
	MPR COPRO	TOTAL CORPROPRIÉTÉS*
TAILLE MOYENNE	48 lots d'habitation	23 lots d'habitation
DATE DE CONSTRUCTION	73% des copropriétés construites entre 1950 et 1974 10% construites avant 1949	25% des copropriétés construites entre 1950 et 1974 34% construites avant 1949
TYPE DE CHAUFFAGE	61% avec chauffage collectif	90% avec chauffage collectif

*Total des copropriétés immatriculées dans le Registre National des Copropriétés (RNC). Les données du RNC sont déclaratives.

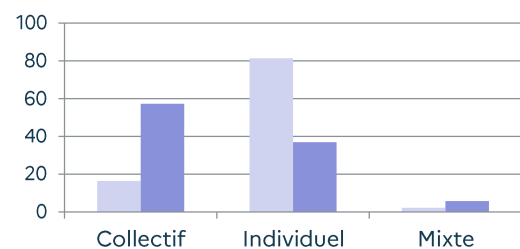
Nombre des dossiers selon la taille des copropriétés en %



Date de construction



Type de chauffage



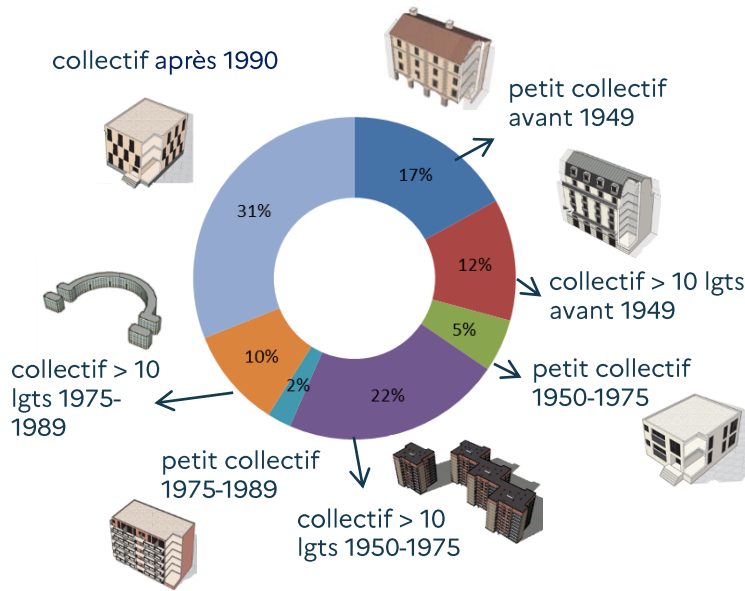
L'aide à la rénovation énergétique des copropriétés

- Une aide qui s'inscrit dans une continuité du financement des copropriétés les plus fragiles et en difficulté qui bénéficient d'un financement accru
- Un financement majoritairement sollicité par des copropriétés des années 1960 et 1970, en chauffage collectifs, et de taille importante
- Enjeu de ciblage sur les petites copropriétés, les plus anciennes, et celles avec chauffage individuel

² ONRE, 2022. Le parc de logements par classe de performance énergétique au 1er janvier 2022.

— Typologie du parc de logements collectifs des dossiers MPR Copropriétés rapporté au nombre total de logements en France

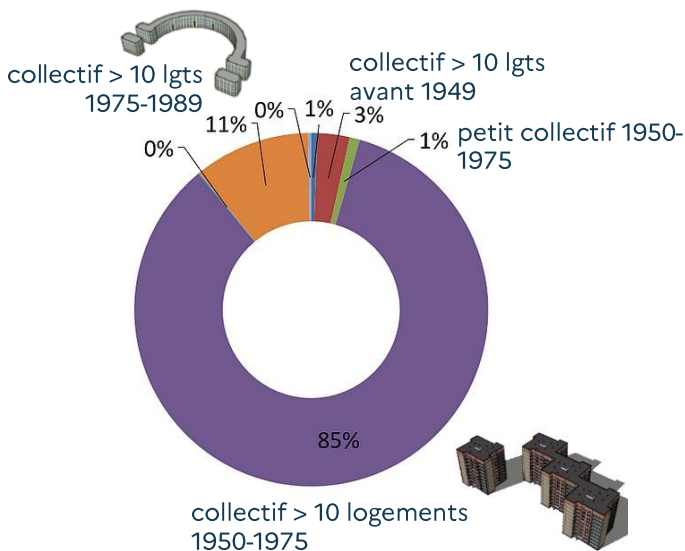
Part de chaque typologie dans le nombre total de logements en France



MaPrimeRénov' Copropriétés est très ciblée sur un type de bâti: le collectif de plus de 10 logements construit entre 1950 et 1975. Il y a une faible représentation des petites copropriétés dans les dossiers.

MPR-Copro - Période 2020-2022

Part de chaque typologie dans le nombre total de dossiers 45 213 logements depuis 3 ans



- -petit collectif avant 1949
- -collectif > 10lgts avant 1949
- -petit collectif 1950-1975
- -collectif > 10 lgts 1950-1975
- -petit collectif 1975-1989
- -collectif > 10 lgts 1975-1989
- -collectif après 1990

Propriétaires Bailleurs

Vision générale du parc locatif français

- Le parc privé regroupe **8M** de logements locatifs, soit **26,5 %** du parc de résidences principales
- Environ **19,8%** des logements locatifs privés sont des passoires, soit **1,6 M** répartis en :
 - **38,9 %** appartements en copropriété
 - **24,5 %** appartements en monopropriété
 - **36,6 %** maisons individuelles

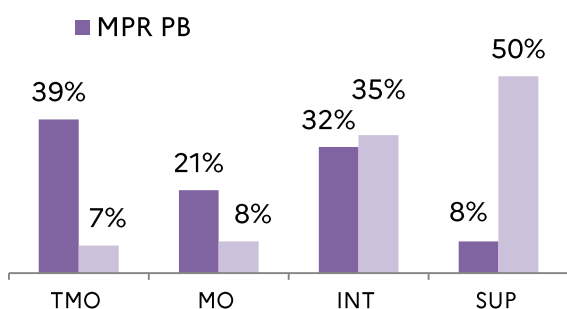
Notes : passoires : logements classés F ou G

Sources : Sources: ONRE, juillet 2022 / Fidéli 2020; base des DPE décembre 2021 – mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

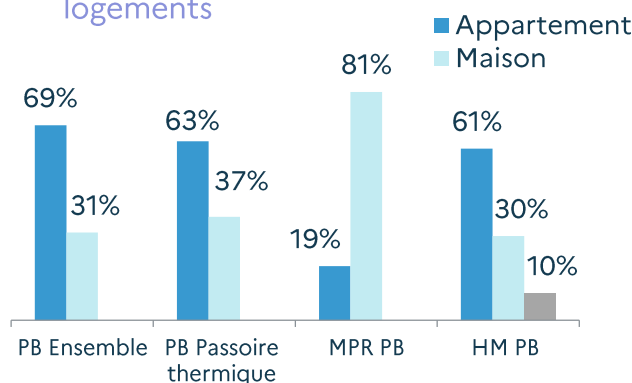
— Deux aides à la rénovation énergétique du parc locatif

	MPR PB	HM PB
Dossiers engagés	15 495 dossiers (+45% par rapport à juillet - déc 2021) pour un montant MPR de 50 M €	4 161 dossiers (+2 %) pour un montant d'aide de 86 M €
Ambition des travaux	Projets plus simples : 14 800 € / logement 3 200 € de subvention /logement	Travaux conséquents : 61 150 € / logement 20 650€ de subvention/logement 76% de logements F ou G avant rénovation 64% de gain énergétique moyen
Profil cible	Cible les PB aux ressources modestes (60% de TMO et MO)	Indépendant des ressources des PB mais liée au conventionnement (conditions de ressources locataires)

Répartition des dossiers selon les ressources du bailleur*



Répartition des dossiers par type de logements

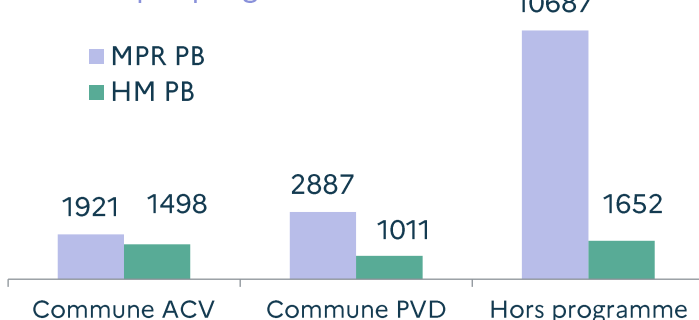


*Données PB en décile traités en équivalence des ressources Anah.

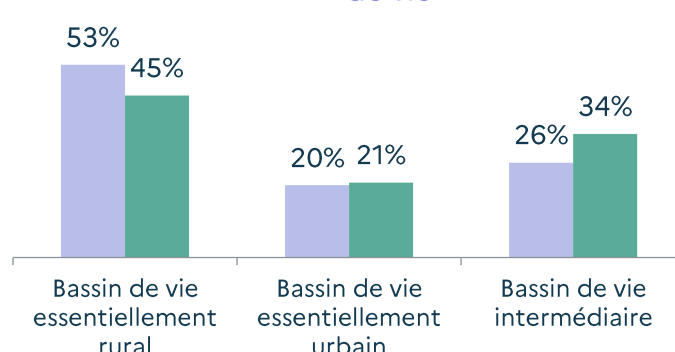
Source : INSEE-Enquête nationale logement 2013, exploitation CREDOC.

Dynamique territoriale Propriétaires Bailleurs

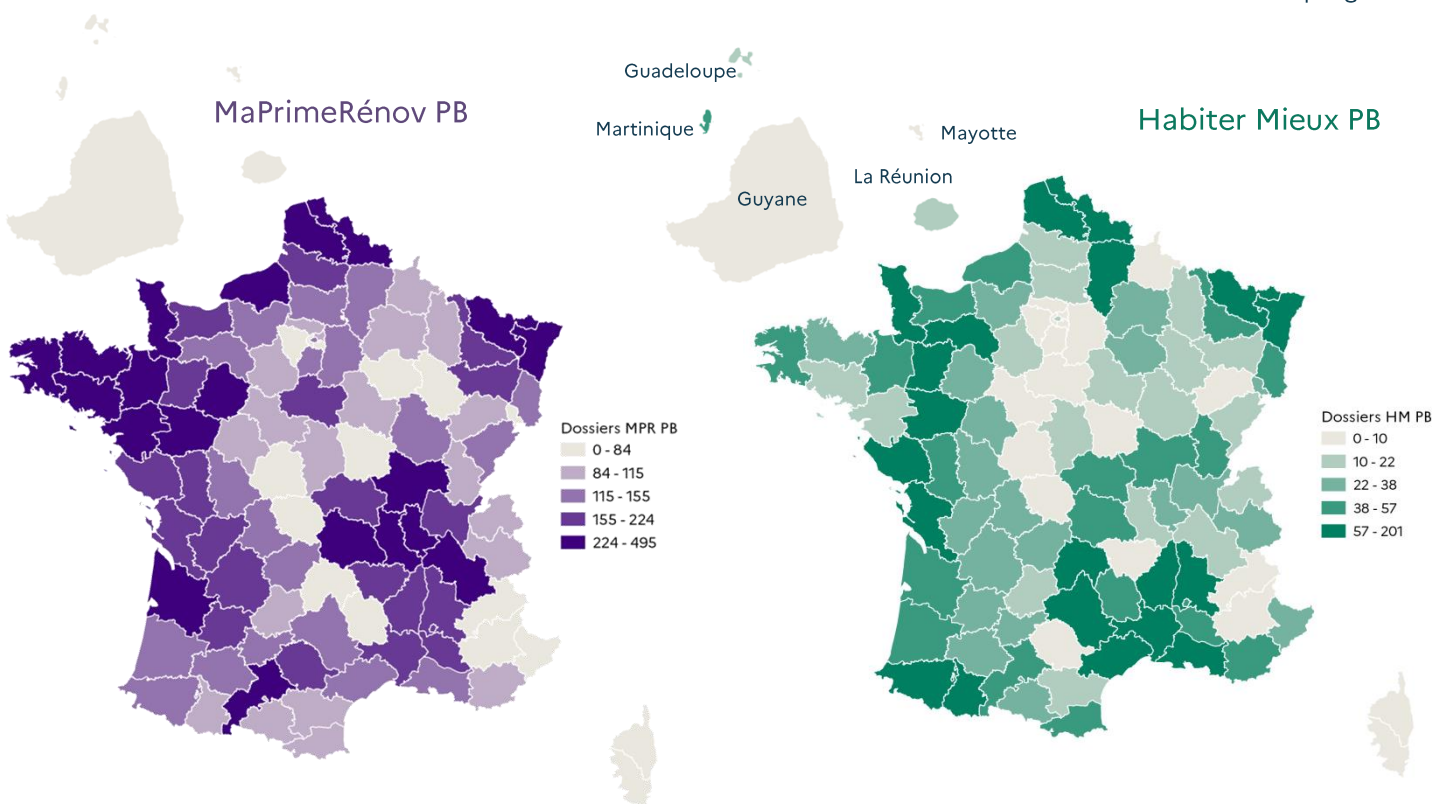
Dossiers par programme national



Répartition des dossiers par bassin de vie



- La majorité des dossiers MPR PB localisée dans des territoires ruraux.
- Une forte dynamique de Habiter Mieux PB grâce aux programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain (60% des aides HM PB contre 31% de MPR PB).
- Une tendance corrélée à une surreprésentation des maisons parmi les logements qui bénéficient de MPR PB.
- Un rôle moteur des collectivités, puisque 83% des aides HM PB sont distribuées en secteur programmé.



Un grand nombre de dossiers MPR PB en Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Auvergne-Rhône-Alpes. D'autre part, certains départements du Sud sont particulièrement dynamiques en termes de dossiers HM PB (Pyrénées-Atlantique et Hautes-Pyrénées, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône...).

Les départements Pas-de-Calais et Nord ainsi que la Manche, la Moselle et le Bas-Rhin comptent à la fois de nombreux logements rénovés MPR PB et HM PB.